

# Info

# CENAMONE

No 132 - décembre 2020



Lausa, un gypaète qui n'aurait pas dû mourir

Hirondelle de fenêtre Colonie de la ferme du Crêt de la Sauge

Atteintes et dérangements à la faune sauvage

Nidification réussie de l'Aigle royal au Val-de-Travers

Histoires de martinets no 33

Un chat... pardeur !

Deux jeunes chamois blancs

L'hermine et ses folies

# Editorial

Chères lectrices et chers lecteurs,

Voici de quoi vous installer confortablement, bien au chaud, dans votre canapé et vous plonger dans diverses observations naturalistes réalisées tout proche de chez vous, le dernier bulletin du CENAMONE dans les mains. Au menu, la chronique ornithologique printemps-été 2020, des histoires d'aigle, de gypaète et d'hirondelle, mais également quelques faits peu reluisants dans notre canton de Neuchâtel, le tout agrémenté de quelques suggestions de nouveaux ouvrages. Bonne lecture !

Comme certains auront pu le noter dans le précédent bulletin, notre prochaine Assemblée générale aura comme tâche de valider le changement de notre caissier et de notre président. Yvan Matthey avait déjà émis le souhait de se retirer en début d'année 2020. Un grand merci à lui d'avoir pu poursuivre cette année un peu particulière et d'avoir ainsi permis une transition douce à son successeur annoncé. Pour ma part, après 4 ans de mandat à la suite de Marcel S. Jacquat, les obligations familiales ne me permettent plus de m'investir autant que je l'aimerais. Nous avons ainsi trouvé une solution à l'interne de notre comité pour un nouveau porteur du flambeau qui, je suis sûr, vous plaira. Afin de se réjouir d'une prochaine rencontre, je vous invite à déjà noter la date du mardi 20 avril 2021 pour notre prochaine AG.

D'ici là, je vous souhaite tout le meilleur pour garder la santé !

Valéry Uldry, président



*Photo Pierre-Yves Bilat*

*Photo de couverture : Aigle royal. Patricia Huguenin*



# Lausa, un gypaète qui n'aurait pas dû mourir

*Jean-Daniel Blant, Photographies : Nicole Rosselet*

Malgré qu'il ait été équipé d'une balise et d'un émetteur VHS, photographié par des passants, recherché par le garde-faune avec un chien et par les ornithologues du Cenamone, une jeune femelle gypaète est morte dans nos montagnes. Un malheureux concours de circonstances...

Intervenants du Cenamone: Michel Amez-Droz (mAd), Jean-Daniel Blant (jdB), Thierry Bohnens-tengel (tBo), Laurent Ducommun (lDu), Christophe Jaberg (cJa), Yvan Matthey (yMa), et Jean-Lou Zimmermann (jLZ)

## Chronologie des événements

### Mardi 23 juin

Vers 16h15 dans la forêt des Bressel (La Sagne), Mme Nicole Rosselet rencontre un drôle d'oiseau : « Quelle surprise de rencontrer ce rapace en fin d'après-midi au milieu de la route. Ne connaissant pas cet oiseau, je l'ai suivi dans la forêt pour faire quelques photos tout en étant sur mes gardes. Il sauta dessus le mur de pierres. J'ai pensé qu'il était blessé mais à ma grande surprise il prit son envol et je suis restée ébahie devant ce magnifique spectacle. Quelle chance j'ai eu, c'était magique ».

Outre Mme Rosselet, deux autres personnes auraient vu l'oiseau selon des informations recueillies ultérieurement par yMa et mAd, dont madame Laure Houlmann, des Entre-deux-Monts transmettra le message suivant à lDu quelques jours plus tard: « Oui, je l'ai effectivement observé mardi 23 juin, vers 16h00, un peu avant les Bressel depuis La Sagne. Des personnes étaient déjà arrêtées et l'un d'eux m'a dit qu'il appelait le garde-faune (mais je ne sais pas qui). J'ai voulu le prendre en photo



mais en vain, il s'était enfoncé dans la forêt. Navrée de ne pas pouvoir plus renseigner et j'espère que vous arriverez à le retrouver. C'est un magnifique et impressionnant animal ».

Malheureusement, la balise n'est pas visible. Si elle avait été repérée, il est probable que le gypaète aurait pu être sauvé car l'équipe de chercheurs ayant posé la balise aurait pu être retrouvée plus ou moins rapidement et l'oiseau localisé précisément.

### Mercredi 24 Juin

Le garde faune Sébastien Bardet est averti par une des personnes ayant découvert l'oiseau et se rend sur place. Il ne retrouve pas l'oiseau identifié comme un Gypaète barbu grâce aux photographies prises



par Mme Rosselet. M. Bardet contacte la station de soin pour voir si ils ont reçu l'oiseau, ce qui n'est pas le cas. Yasmine Ponnampalam, la responsable avertit jdB pour savoir si il a des informations. Ce dernier contacte alors M. Bardet pour lui demander si il est utile de mobiliser les membres du Cenamone, mais il estime que ce n'est pas nécessaire. Une recherche est effectuée avec des chiens, mais sans résultat.

### Jeudi 25 juin

Pas de nouvelles.

### Vendredi 26 juin

Pas de nouvelles, nous pensons tous que l'oiseau s'est finalement envolé et qu'il s'agissait probablement d'un jeune gypaète en provenance des Alpes.

### Samedi 27 juin

Une information nous parvient en provenance du garde-faune disant que le gypaète aurait été revu du côté du Torneret le jeudi 25. Avec son accord, les ornithologues du Cenamone sont cette fois alertés : il est probable que l'oiseau soit affaibli et encore dans le secteur.

yMa et mAd, se rendent derechef aux Bressel et cherchent pendant deux heures sans succès, couvrant la zone entre les Herses, le Petit Torneret, les Bressel, les Coulées, ruisseau Combe des Enfers, et pâtures à l'Ouest de la Combe. « Aucun indice ni vol de rapace sur une proie potentielle. Recherche difficile » précise Michel.

De son côté l'Du parcourt tout le secteur entre les Entre-Deux Monts et la Queue de l'Ordon, des 2 côtés jusqu'aux forêts. Il voit énormément d'oiseaux (dont 19 milans, royaux et noirs locaux, ensemble dans le ciel) mais pas trace du gypaète.

Quant à jLZ il parcourt la région des Entre-deux-Monts à pied et passe sans le voir pas bien loin du gypaète, malheureusement déjà mort comme on le saura plus tard.

### Dimanche 28 juin

Nouveau rebondissement dans l'histoire de ce malheureux gypaète. tBo reçoit un téléphone d'Adrian Aebischer l'informant que l'oiseau est équipé d'un émetteur GPS et d'un émetteur VHF (radio). Il reçoit ensuite les informations de la Fondation Pro Gypaète (Daniel Heggelin) sur les dernières localisations GPS et sur la fréquence de l'émetteur VHF. Avec cJa, il part à la recherche de

matériel télémétrique appartenant au CCO (groupe chauves-souris).

Une fois équipé, tBo et cJa retrouvent rapidement le cadavre du gypaète dont le processus de décomposition a déjà commencé : la mort remonte à quelques jours.

## Un gypaète relâché en 2018 dans le Massif central

Daniel Heggelin, de la fondation Pro Gypaète nous a aimablement transmis les informations suivantes : « Malheureusement, je n'ai eu connaissance de cet incident que dimanche et j'ai pu contacter immédiatement Thierry Bohnenstengel via Adrian Aebischer. Malheureusement, le Gypaète barbu est déjà mort vendredi. Chaque fois que des Gypaètes barbus se trouvent, dans des situations inhabituelles nous sommes toujours très heureux d'être contactés à notre bureau. Nous avons déjà réussi à sauver à temps à plusieurs reprises de jeunes Gypaètes barbus ».

Ce ne sera malheureusement pas le cas pour Lausa, qui s'est retrouvée dans nos Montagnes après une longue pérégrination en Allemagne, un voyage qui l'a probablement affaibli :

### Les pérégrinations de Lausa depuis son lâcher

Elle est remontée vers le nord de la France, a traversé la Belgique pour se rendre en Allemagne en ayant probablement de la peine à se nourrir. C'est sur le chemin du retour que Lausa s'est posée affaiblie entre Le Locle et La Sagne (Carte Life Gypconnect).



## Les observations de gypaète dans la chaîne jurassienne

Le Gypaète barbu a été observé à dix reprises dans la chaîne jurassienne selon les informations transmises par Bernard Volet de la Station ornithologique de Sempach, avec une première mention de l'espèce dans le Jura vaudois en mai 1888.

Deux observations concernent le canton de Neuchâtel.

- Le 10 mai 2008 Bernard Claude repère un gypaète cerclant avec un épervier et un milan royal au-dessus de Trémalmont au nord de Couvet.
- Xavier Denys observe le second individu neuchâtelois à Cornaux le 7 décembre 2013. Il précise qu'il se fait houspiller par des corneilles « qui semblent bien petites face à son énorme silhouette ».
- A noter qu' aucune observation de gypaète n'a encore été effectuée en Franche-Comté voisine selon l'ouvrage « Les oiseaux de Franche-Comté » paru en 2018.

Le gypaète des Bressel est donc le troisième oiseaux neuchâtelois et le onzième pour la chaîne jurassienne.

## Conclusion

Cette femelle gypaète n'a vraiment pas eu de chance. Elle était suivie par satellite, a été vue, photographiée, puis recherchée par plusieurs personnes mais n'a pu être retrouvée à temps. Elle s'est malheureusement enfoncée dans la forêt, cherchant certainement un point élevé pour s'envoler alors qu'elle était déjà trop affaiblie pour quitter la région.

Moralité : en cas de découverte d'un oiseau dont l'espèce fait partie d'un programme de réintroduction (gypaète, vautour, balbuzard, etc.) il ne faut pas perdre de temps, communiquer largement et rapidement, avertir de suite la Station ornithologique de Sempach, à même de savoir si un tel oiseau pourrait être équipé d'un émetteur et/ou d'une balise et qui dispose des contacts indispensables à toute action efficace. Qu'on se le dise !

## Bibliographie

LPO Franche-Comté [collectif], 2018. – Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et conservation. Biotope, Mèze, 480 p.



## Rougequeue à front blanc

Merci aux donateurs !

L'année dernière, le CENAMONE faisait appel à ses membres pour soutenir la deuxième phase du projet « Réseau espaces verts en Ville de La Chaux-de-Fonds... sous l'aile du Rougequeue à front blanc ».

**Grâce à vos dons, nous avons récolté 625.-** qui pourront être versé au projet pour l'achat de nichoirs ou la contribution à la plantation d'un arbre majeur. Au nom du Gräfb (groupe Rougequeue à front blanc), nous tenons à vous remercier pour votre soutien !

Cette année, bien que les contacts aient été quelque peu réduits, nous avons tout de même poursuivi nos actions de sensibilisation. Notre exposition a été installée durant 5 mois dans le quartier d'Émancipation et a même pu accueillir une dizaine de classes d'école pour des animations scolaires. Une douzaine de nichoirs ont également été installés dans des jardins privés favorables à l'espèce.

Malheureusement, il n'y a eu ni sortie publique pour écouter les chants d'oiseaux au petit matin ni stand au marché... Nous espérons vivement pouvoir reprendre ces activités en 2021, et ce, également dans la ville du Locle, grâce à une extension du projet.

Pour le Gräfb, Valéry Uldry



# Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

## Colonie de la ferme du Crêt de la Sauge

2019 Rochefort. Altitude 790 m

*Michel Amez-Droz, textes et photos*

La présentation du projet pour les Hirondelles de fenêtre de la ferme du Crêt de la Sauge a fait l'objet d'un article paru dans le No 127 (mars 2019) d'Info Cenamone.

Celui-ci faisait part de la première étape en 2017 consacrée à la sauvegarde de la colonie et de la deuxième étape en 2018 visant à son renforcement.

Il me semblait intéressant de vous présenter la suite de l'évolution de cette colonie pour les années 2019 et 2020.

### Troisième étape 2019 – Création d'une gouille de marne

Dans le but de favoriser l'instinct et le besoin de construction des nids naturels et d'améliorer la qualité du matériel à disposition pour une meilleure durabilité, une gouille étanche fut construite en mars. Selon les indications de la station de Sempach, le mélange comprenait 70% de marne, 20% d'argile et 10% de petits graviers et de végétaux. L'emplacement à l'angle Nord-Ouest du domaine fut choisi, plus en fonction des impératifs de manœuvre des engins agricoles que des besoins d'accès pour les Hirondelles. Ce n'est pas facile de décider d'un emplacement sans référence objective d'expérience similaire.

Suite aux mauvaises conditions météorologiques ayant retardé la migration de nombreuses espèces, il a fallu attendre mi-mai pour voir arriver en masse les Hirondelles de fenêtre accompagnées des rustiques sur le site.

Les nichoirs artificiels furent les premiers occupés et le 27 mai, 59 sur 60 hébergeaient un couple. Pour les nids naturels, le 50% en moyenne tombe durant l'hiver. Il en restait 12 à disposition pour ce printemps 2019 sur les 24 restants de la saison précédente. Les couples n'ayant plus de nichoirs à disposition ont travaillé sans relâches depuis leur arrivée, puisque le 3 juin déjà, 22 nids supplémentaires complétaient la colonie.

A ma grande surprise, la gouille à disposition n'attira ni ces chères Hirondelles de fenêtre ni les rustiques ! A cette gouille de \*luxe\*, elles ont continué d'utiliser une zone boueuse par intermittence du côté Est de la ferme, piétinée fréquemment par le passage du bétail se rendant dans la pâture. Je me suis posé bien des questions ? Habitudes des années précédentes, dégagement restreint par le champ de céréales bordant la gouille, couleur de la matière, ensoleillement, aménagement même de la gouille, trop d'eau et pas assez de berges boueuses, facilité des vols d'accès et de dégagement en lien aux prédateurs potentiels ?

Pas de réponse dans l'immédiat mais le constat que l'on ne modifie pas d'avance le comportement des hirondelles ! Pas de regret pour autant, vu les 24 nids naturels construits au total pour cette année.

Et un bilan final réjouissant pour cette troisième année, avec une constante progression des couples nicheurs de la colonie depuis le début du projet.

Les Hirondelles de fenêtre ont définitivement adopté la ferme du Crêt de la Sauge, puisque 92 couples ont réalisé une première période de nidification, soit 59 en nichoirs artificiels et 33 en nids naturels. Pour comparaison, il y avait eu 76 couples en 2018. L'activité de la colonie se prolongea jusqu'à fin septembre et une bonne partie des couples a réalisé une deuxième nichée.



*Façonnage de la gouille*



Mise en eau de la gouille

## Quatrième étape 2020 Stabilisation

Aucune modification particulière pour cette quatrième année n'a été envisagée, si ce n'est de continuer d'observer l'évolution de la colonie.

Conditions printanières dans la norme cette fois, puisque les premières arrivées s'observent dès mi-avril et les dernières tout début mai.

La gouille est à remettre en eau et mauvaise surprise, elle a perdu son étanchéité ! Mystère... Au vu du constat de l'année précédente, je décide de laisser tomber celle-ci et d'entente avec Jacques Nussbaum, d'y réfléchir tranquillement pour 2021.

Je me concentre sur la partie Est de la ferme pour le matériel de construction et en fonction du peu de précipitations durant tout les mois de mai et juin, un apport d'eau est effectué régulièrement selon l'évaporation (tous les 4 jours en moyenne, sauf après un orage).

L'accès à une zone humide et boueuse est capital pour une période de 4 à 6 semaines dès le retour de migration, soit de début mai à mi-juin, afin de permettre un apport constant de matériel de construction. Avec le bétonnage intensif et le propre en ordre, le manque de gouille a également une incidence sur la régression de cette espèce.

J'ai pu observer la reprise de l'activité de construction des Hironnelles quelques minutes seulement après avoir remis de l'eau sur une toute petite zone terreuse, très rapidement asséchée par le soleil ou la bise. Elles arrivaient par groupe d'une vingtaine

d'individus pour façonner dans leur bec, les petites boulettes de terre agglomérées avec de la salive nécessaires à la construction. Pour rappel, il faut entre 1200 et 1500 boulettes pour que les deux parents puissent achever un nid. Un pic de construction s'observe du 28 mai au 22 juin.

La première période de nidification s'étend de mai à juin. Un cycle de nidification dure en moyenne 45 jours avec 17-20 jours d'incubation et 24-26 jours de nourrissage.

Fin mai, la colonie est à 70% pleine avec 49/60 nichoirs artificiels occupés et 19 couples en nids naturels.

Fin juin, belle surprise avec 101 couples nicheurs ! Les 60 nichoirs sont tous occupés pour la première fois (hôtel complet) et 41 couples utilisent des nids naturels. L'activité de la colonie est intense avec des ballets incessants de nourrissage et de juvéniles à l'envol.

L'apport d'eau a porté ses fruits puisqu'il restait 18 nids naturels de 2019, ce qui veut dire que 23 nouveaux ont été construits. C'était un peu un rêve que la barre des 100 couples soit atteinte !

Avec le prolongement d'un bel été, je pense que tous les couples ont réalisé une deuxième nichée sur juillet-août. Fin août, 80% des nids étaient encore occupés avec des juvéniles.

D'après la documentation relative à cette espèce, une nichée comprend une moyenne de 3 à 4 juvéniles. Je peux donc estimer entre 600 et 800 juvéniles à l'envol pour cette année avec deux cycles de nidification.



C'est une belle colonie et je pense que la stabilisation est réussie. La croissance est spectaculaire puisqu'en 2016, il y avait 28 couples nicheurs sur le site.

En 2021, la prochaine étape pour la suite du projet sera de modifier l'apport de matière de construction avec un autre aménagement, qui devra permettre un apport constant de marne humide. Comme cela, les hirondelles seront plus indépendantes ! Et moi plus tranquille...

## Hirondelle rustique

Une dizaine de couples nicheurs dans l'espace habituel à l'intérieur de la ferme.

Ce nombre est stable depuis trois ans et la configuration de l'étable ne permet pas d'envisager une augmentation significative.



*Non-permanente, cette zone fut indispensable en 2020*



*Equilibre atteint entre nids naturels et nichoirs artificiels*



*Crêt de la Sauge, construction entre nichoirs*





Deux hirondelles de fenêtre dans la gouille

Année	Nb de nids naturels à disposition	Nb de nids naturels occupés	Nb de nichoirs à disposition	Nb de nichoirs occupés	Nb de couples nicheurs
2016	28	28	0	0	28
2017	23	22	30	24	46
2018	24	22	60	54	76
2019	36	33	60	59	92
2020	41	41	60	60	101



	Nb de nids construits		Nb de nids tombés
2016	28	Début 2017	27/28
2017	22	Début 2018	10 / 23
2018	11	Début 2019	12 / 24
2019	24	Début 2020	18 / 36
2020	23	Début 2021	... / 41

# Atteintes et dérangements à la faune sauvage

*Didier Gobbo (oiseaux) et Yvan Matthey (Lynx)*

Alors que les personnes soucieuses de la protection des espèces se réjouissaient du succès positif de la votation de fin septembre (merci encore pour le soutien au référendum !), plusieurs cas concernant des actes répréhensibles contre la faune sauvage régionale ont été signalés et méritent d'être connus, diffusés et dénoncés.

## **Incroyable ! Aussi chez nous : capture illégale de Passereaux !!!**

Le dimanche 20 septembre dernier un ornithologue neuchâtelois est tombé sur une installation « semi-professionnelle » de capture de Passereaux au Val-de-Ruz NE. La station de braconnage comprenait en particulier un/des filet/s japonais, des cages avec des oiseaux vivants fonctionnant comme « appelants » (bouvreuil et tarin), une cage-trappe, une mangeoire et un système électronique passant en boucle des chants et cris d'oiseaux ! Tout cela était plus ou moins camouflé dans une haie plantée par les protecteurs de la nature locaux il y a quelques années en zone agricole !

Les garde-faunes ont été alertés et ont dû patienter plus de 4 heures afin de prendre les braconniers sur le fait. La perquisition menée ensuite au domicile du principal suspect a permis de trouver une dizaine d'oiseaux sauvages détenus illégalement et probablement capturés chez nous...

Par la suite nous avons appris que la personne en question est un récidiviste !

Espérons que la justice ne soit pas trop clément avec lui...

En conclusion : n'oubliez pas d'ouvrir l'oeil lors de vos ballades naturalistes, et pas seulement pour observer les oiseaux ! Même si nous osons espérer que de tels cas ne sont pas courants, il serait étonnant qu'il n'y ait pas d'autres braconniers attirés par l'appât du gain dans notre pays. Il semblerait en effet qu'un oiseau indigène coloré (chardonneret, tarin, bouvreuil, etc...) se vende plusieurs centaines de francs sur le marché des collectionneurs d'oiseaux de volière !!!



*Bouvreuil pivoine. Photo : Pierre-Yves Bilat*

## **Erratum pour le no 131 :**

**Les observations concernant le gyro-broyage sont à transmettre  
EXCLUSIVEMENT à :**

Service de la Faune, des Forêts et de la Nature  
1er Mars 11; 2108 COUVET; 032 889 67 60;  
SFFN@ne.ch

Si possible joindre le lieu précis, idéalement les coordonnées GPS, la date et des photos à votre observation.



## Dérangement volontaire d'un lynx et désinformation sur l'espèce

Une vidéo, filmée par un chasseur de nos Montagnes, travaillant comme garde-faune auxiliaire pour le service faune, forêts et nature de notre canton, circule au sein des ONG et des naturalistes régionaux qui sont offusqués par ce qu'ils y découvrent.

Le garde filme une femelle lynx se nourrissant sur une carcasse de chevreuil. Il la dérange volontairement en s'approchant au plus près et en émettant des invectives sonores pour la houspiller. La femelle lynx quitte son repas, recule pour maintenir une certaine distance et se met à gronder pour marquer sa crainte. Le garde continue son manège en avançant encore et fait s'éloigner l'animal qui tourne autour du secteur en surveillant son repas. A aucun moment cette femelle n'a montré, outre son grognement sourd et défensif une quelconque animosité contre la personne. Elle a pu être identifiée par le centre Athénas qui l'avait recueillie orpheline et relâchée en France voisine.

Cette vidéo, recadrée et coupée pour que l'on n'entende pas les invectives sonores du garde mais

pour que l'on ne perçoive que le grondement du Lynx et ses mouvements a été postée et reste visible sur le compte facebook de la fédération des chasseurs neuchâtelois. Cette vidéo vise à avertir et dénoncer le comportement potentiellement agressif du Lynx car il reste proche des humains et les menace de son grondement. Comment pourrions-nous continuer à nous promener en forêt alors qu'elle est peuplée de tels fauves ?

Même postée lors de la campagne politique contre la loi sur la chasse, une telle désinformation volontaire n'est pas admissible.

De plus, ce garde-faune auxiliaire doit être sanctionné car il contrevient aux règles de protection de la faune sauvage en provoquant sciemment cette femelle, qui se nourrissait tranquillement dans son biotope naturel, un sous-bois forestier.

Le Département du développement territorial et de l'environnement et le service faune, forêts et nature ont reçu une lettre de dénonciation de la part de Pro Natura, demandant une sanction exemplaire contre ce garde (retrait de son statut officiel) et une prise de position étatique politique indiquant clairement que de tels comportements ne sont pas acceptables.

# Nidification réussie de l'Aigle royal au Val-de- Travers

*Jean-Daniel Blant, Alain Lugon, Bernard  
Claude, Robin Arnoux, Solange Chuat,  
Patricia Huguenin, Lionel Maumary et  
Christophe Poupon*

Près de 200 ans après les derniers témoignages de la présence de l'Aigle royal dans le canton de Neuchâtel, le couple établi au Val-de-Travers a élevé un jeune avec succès en 2020.





*La maman n'est jamais très loin... Photo : Patricia Huguenin*

## Historique

Il existe dans la littérature régionale du XVIII<sup>e</sup> siècle plusieurs mentions de la présence de l'Aigle royal comme oiseau nicheur dans le canton de Neuchâtel et plus particulièrement au Val-de-Travers. Dans une lettre datée du 12 juin 1773, le pasteur Montandon de Saint-Sulpice, fait par exemple une requête à un ami chasseur pour récompenser un jeune homme qui avait déniché et tué des aigles « rivaux jusqu'alors incontestés de ce chasseur » (Mulhauser & Blant, 2007).

Bien qu'à cette époque le terme d'« aigle » se rapporte à plusieurs rapaces de la taille d'une buse, les mentions « aigle de la plus grande espèce » et de « grand aigle noir », ainsi que le fait que ces oiseaux nichent dans des falaises ou capturent des chats nous indique que ces descriptions se rapportent bien à l'Aigle royal. Par ailleurs Fatjo & Studer (1889) le donnent encore comme nicheur dans le Jura suisse au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les persécutions provoquent par la suite à sa disparition rapide de la région jurassienne dans la première moitié de ce siècle ainsi qu'à une forte diminution dans les Alpes qui constitueront cependant encore un refuge pour l'espèce.

Les mesures de protection légale de certaines espèces d'oiseaux prises au niveau fédéral en 1875 concernent la Buse variable et le Faucon crécerelle ainsi que les rapaces nocturnes (sauf le Grand-Duc), mais pas l'Aigle royal qui peut toujours être tiré au nid.

Ce n'est qu'en 1926 que l'espèce est vraiment protégée, ce qui lui permettra de reconquérir le terrain perdu et de réoccuper largement l'ensemble de l'Arc alpin où les populations arriveront progressivement à saturation vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle. De jeunes oiseaux vont alors chercher de nouveaux territoires et explorer la chaîne jurassienne (sur ces différents points voir Maumary *et al.* 2007)

Dans le canton de Neuchâtel, c'est à partir des années 1990 que les observations d'individus isolés se multiplient. En 2004 un couple est même noté dans la région du Chasseron durant quelques mois.



Mâle transportant une branche de belle taille.  
Photo : Lionel Maumary

Il faudra cependant attendre 2009 pour qu'un premier couple niche à nouveau dans le Jura suisse (région du Weissenstein, SO) et 2014 pour qu'un second couple nicheur soit découvert dans le secteur de Chasseral (voir Knaus *et al.* 2018).

Durant la période de terrain de l'« Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016 », plusieurs observations d'un couple sont réalisées au Val-de-Travers.

## Un retour attendu dans le canton de Neuchâtel

### 2018, découverte d'un nid en construction

Suite aux observations de 2013 à 2016, il était prévisible que le couple repéré tente de s'installer au Val-de-Travers, mais où et quand ? Au printemps 2018, une aire d'Aigle royal est découverte par Bernard Claude et Jean-Daniel Blant dans une petite paroi rocheuse. Le couple constitué d'un mâle adulte et d'une femelle subadulte est observé à plusieurs reprises chargeant le nid avec des branches, mais n'élève aucun jeune. Cette espèce fait ainsi sa réapparition en tant que nicheur probable au Val-de-Travers après plus de 200 ans d'absence.

La situation de l'aire n'est cependant pas optimale. Elle est construite sur une base formée par un buisson et n'est que peu abritée des intempéries : il n'y a pas de véritable surplomb protecteur.

### 2019, la nidification échoue

Un suivi financé par les développeurs des parcs éoliens de la Grandsonnaz, de Provence et de la Montagne de Buttes est mis en place avec l'aide de naturalistes de la région (Groupe de suivi des aigles valtonniers).

Le site de nidification est occupé à partir du 19 février. Le couple est constitué d'un mâle adulte (min. 8 années civiles en 2019) et d'une femelle subadulte (probablement née en 2016). Des vols de parade et des accouplements sont observés dans le secteur du nid et la région durant le mois de mars. Les deux oiseaux amènent régulièrement des branches, des rameaux de sapin, de la mousse et des herbes sèches sur l'aire. La ponte a probablement lieu le 8 avril. Par la suite, le mâle et la femelle se relaient pour la couvaison.

La nidification se déroule sans encombre jusqu'au 22 mai, date probable de l'éclosion. Le nid est toutefois abandonné quelques jours plus tard, sans que la cause ne puisse être déterminée. Le mois de mai 2019 a cependant été caractérisé par un retour du froid (mois de mai le plus frais depuis 30 ans, selon le Bulletin climatologique de MétéoSuisse) avec plusieurs périodes de bise et un épisode plu-





*Le poussin âgé d'environ 30 jours : image peu nette car prise à grande distance pour ne pas mettre en danger la nidification. Une photographie historique de Lionel Maumary !*

vieux du 17 au 21 mai qui pourraient avoir entraîné la mort du poussin. Le jeune âge et l'inexpérience de la femelle sont peut-être aussi à l'origine de cet échec.

En juin et juillet, le couple est encore régulièrement observé à proximité de l'aire. Le 9 juillet, il construit l'ébauche d'un second nid dans un sapin à 200 mètres à l'ouest de la falaise. L'attachement au site de nidification diminue par la suite mais les observations réalisées d'août à décembre montrent que le couple est toujours présent dans la région.

### **2020, un jeune à l'envol**

Faisant suite à plusieurs observations hivernales, le couple apporte des branchages le 11 mars sur un nouveau nid déjà bien visible construit dans un grand épicéa (sur un arbre différent qu'en juillet 2019). L'ancien nid construit dans la falaise a disparu, il s'est probablement écroulé. La reproduction se déroule ensuite normalement selon le calendrier suivant : ponte à début avril, éclosion à mi-mai (à priori un seul aiglon) et envol le 27 juillet. Le jeune, qui semble être une femelle selon sa taille et ses proportions, a été baptisé Artémis.

Mâle et femelle se partagent la couvaison, avec des séquences plus prolongées pour la femelle. Aucune proie n'est apportée à l'aire durant cette période. La femelle quitte régulièrement le nid quelques minutes ou dizaines de minutes, probablement pour aller se nourrir de proies apportées par le mâle sur un reposoir à proximité. Le mâle prend alors le relais sur les œufs. Durant la couvaison, les deux oiseaux continuent de garnir le nid avec des branches ou des touffes d'herbes sèches.

Le 4 mai, le mâle apporte une première proie (une hermine) à la femelle au nid. Après l'éclosion, mâle et femelle continuent de se relayer sur l'aire, mais c'est la femelle qui se charge de nourrir le jeune jusque vers la fin juin. A plusieurs reprises, le mâle apporte une proie au nid et repart immédiatement, laissant le soin à la femelle de s'en occuper. En juillet, les proies sont déposées sur le nid par les deux adultes et le jeune s'alimente par lui-même.

Signalons qu'à plusieurs reprises, durant l'incubation, les deux adultes se sont absentés durant plusieurs dizaines de minutes, faisant craindre un abandon de la nichée. Aucune source de dérangement visible ne semble être la cause de ce comportement.



*Peu de temps après l'envol. Photo Patricia Huguenin*

Quelques jours avant l'envol, le jeune arpente les branches de l'épicéa sur lequel est installé le nid, en exerçant ses ailes. Son premier vol l'amène sur une vire rocheuse à une trentaine de mètres du nid. Il reste dans les environs de l'aire les premiers jours après l'envol, où ses parents le nourrissent sur des petites vires rocheuses. Par la suite, la famille est observée régulièrement durant le mois d'août et septembre dans les environs. Faute de suivi, et aussi probablement parce que la famille augmente son rayon d'action, les observations diminuent en octobre. A mi-novembre, les 3 aigles sont cependant encore ensemble comme le témoignent des images filmées par Robin Berger sur les hauts de Travers.

## Perspectives

L'envol d'un jeune aiglon dans le canton de Neuchâtel après environ 200 ans d'absence constitue une excellente nouvelle pour la faune et les naturalistes neuchâtelois. Même Archibald Quartier n'aurait osé y croire !

Le couple du Val-de-Travers paraît bien installé sur son territoire et la nourriture semble présente en suffisance. Les colonies de marmottes du Creux-du-Van et du Chasseron sont vraisemblablement à l'origine de la fixation du couple dans le secteur. Après quelques années de probable exploitation intensive de ces colonies, ces ressources semblent

cependant presque épuisées: les naturalistes et les gardes faunes qui suivent ces colonies de marmottes ont constaté que leurs effectifs ont en effet fortement diminués ces dernières années, ce qui a vraisemblablement obligé les aigles à se tourner vers d'autres proies. Ces dernières semblent cependant être suffisamment abondantes comme le prouve le succès de la nidification de cette année 2020.

Ce troisième site pour la partie helvétique de la chaîne jurassienne devrait ainsi se maintenir pour autant que le couple ne soit pas dérangé durant la période de reproduction. Bien qu'il paraisse relativement tolérant à une présence humaine régulière à près de 500 m de l'aire, la situation du nid dans un épicéa rend possible une approche par des personnes inconscientes du risque d'abandon de l'aire (photographes amateurs par exemple). Le survol par des drones a déjà été constaté et pourrait constituer une sérieuse menace. C'est pourquoi l'emplacement précis de cette aire n'a jusqu'à présent pas été divulgué au-delà d'un cercle naturaliste restreint comprenant les personnes responsables du suivi ainsi que les autorités compétentes (SFFN).

A plus long terme, la réalisation des parcs éoliens projetés sur les crêtes avoisinant le site de nidification du Val-de-Travers nécessitera un suivi attentif. En fonction des résultats du suivi, des mesures de réduction des risques de collision seront mises en place par les développeurs.



Dans les années à venir il est probable que l'installation de nouveaux couples dans la chaîne jurassienne se poursuive comme le témoignent des observations récentes effectuées sur plusieurs sites de la vallée du Doubs où subsistent encore des secteurs jouissant d'une relative tranquillité. C'est en effet l'existence de tels lieux à l'écart des dérangements humains qui devrait permettre l'installation de nouveaux couples, qui construiront alors probablement sur des arbres. Les sites rupestres favorables à l'installation d'une aire d'Aigle royal deviennent effectivement rarissimes car la plupart subissent une pression grandissante liée aux activités de loisirs (grimpe, parapentes, drones, ...). Ces prochaines années, le groupe de suivi du couple de Val-de-Travers veillera au grain et cherchera encore à préciser l'étendue du domaine vital du couple tout en cherchant à mieux identifier les différentes proies constituant son régime alimentaire.

## Remerciements :

Nos remerciements vont au bureau « L'Azuré » (Cernier) pour la direction du projet de suivi ; au Service de la Faune, des Forêts et de la Nature (SFFN, Couvet) pour le financement du suivi caméra ainsi qu'aux développeurs des projets éoliens (Eoliennes de Provence SA, Verrivent SA et Ennova SA pour le financement du suivi par les naturalistes.



*Le jeune aigle 19 jours après l'envol. Photo Lionel Maumary*

## Bibliographie

FATIO, V. & T. STUDER (1889) : Catalogue des oiseaux de la Suisse. 1ère livraison, rapaces diurnes. Département fédéral de l'industrie et de l'agriculture (division des forêts), Genève et Berne, p. 1-108.

KNAUS, P., S. ANTONIAZZA, S. WECHSLER, J. GUÉLAT, M. KÉRY, N. STREBEL & T. SATTLER (2018) : Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016. Distribution et évolution des effectifs des oiseaux en Suisse et au Liechtenstein. Station ornithologique suisse, Sempach. 648 p.

MAUMARY, L., L. VALLOTTON & P. KNAUS (2007): Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach, et Nos Oiseaux, Montmollin. 848 p.

MULHAUSER, B. & J.-D. BLANT (2007) : Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel. Ouvrage collectif des ornithologues neuchâtelois. Editions Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel, Editions de la Girafe, c/o Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds, et Nos Oiseaux, Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Montmollin, 432 pages.





## Histoires de martinets no 33

Marcel S. Jacquat, textes et photos

C'est une belle saison de nidification que nous avons vécue en cet été 2020 dans notre région. Les 20 colonies suivies comprenant entre 1 et 27 nichoirs occupés m'ont permis de baguer 392 juvéniles et 49 adultes dans 156 nichoirs. Nous avons pu ajouter 14 orphelins dans différentes boîtes. Une nichée comprenant 4 petits se trouvait dans la colonie d'Yvan et Nicole Matthey au Crêt-du-Loche.

**La Chaux-de-Fonds, 26 août 2020** – fin de la nidification sur les nichoirs fixés provisoirement aux échafaudages du collège de l'Ouest !

Bien que les trous de vol des nichoirs se soient trouvés à 210 cm en avant de leur emplacement sous l'avant-toit après leur déplacement à l'extérieur de l'échafaudage depuis le 7 mai, les nichoirs ont été bien occupés cette année. Plusieurs contrôles sur place m'avaient permis d'observer des entrées et sorties d'adultes.

Avec l'aide de Quentin Matthey et d'Alexis Tola, employés de l'entreprise Nussbaum, nous avons démonté le 26 août l'installation provisoire et contrôlé tous les nichoirs.

Apparemment, 12 des 15 nichoirs ont été utilisés cette année.

Dans le numéro 10 (numérotation depuis la gauche), il y avait un juvénile vivant, avec une aile de 104 mm et pesant 41 g, soit âgé d'environ 25 à 27 jours.

Il ne pourra s'envoler que lorsque les ailes auront environ 170-172 mm.

Bagué S205131, il a été pris en charge à la Station de soins du Zoo par Dafina Coroli, qui, avec ses collègues, l'ont nourri de manière spécifique (grillons domestiques) jusqu'à obtention de la taille idéale. Il a pu être libéré le 6 septembre 2020. Dans le même nichoir se trouvait un petit mort âgé d'environ 17 jours.

Cette nidification quelque peu décalée s'explique par différents éléments : installation tardive dans les nichoirs, bise soufflant à des moments peu favorables aux martinets qui repartent alors plus loin, parfois bagarres pour un site entre adultes, etc.

Grand merci aux employés de la Maison Nussbaum ainsi qu'à l'équipe de la Station de soins du Zoo pour la bonne suite apportée à ce cas !

### Aux Anciens Moulins, tour ouest

Les nichoirs installés sur les structures métalliques provisoires de soutien ont dû être démontés le 13

août 2020 au vu de l'avance des travaux. Un juvénile d'une trentaine de jours (l'aile mesurait 115 mm) se trouvait encore dans l'un des nichoirs lorsque j'ai été appelé sur place. J'ai pu le baguer S205128 et le confier à la Station de soins du Zoo, qui a pu le relâcher le 24 août.

### Cernil-Antoine 19-21 et 21-23

Une seconde série de martinets issus du détuilage des bâtiments de Cernil-Antoine (cf. Info-CENAMONE No 131, p. 8), a trouvé place dans les nichoirs



du Petit collège de Numa-Droz, le 10 juillet, où six orphelins ont été placés en adoption avec l'aide d'une nacelle Jaberg !

Le 25 juillet, nous avons livré 28 nichoirs pour ces deux groupes de bâtiments, dont les travaux sont suivis par Patrice Schafroth, technicien à la gérance communale.

**Les Allées 15** (Patrick et Monique Erard-Wicky) : 5 nichoirs ont été installés à la faveur de travaux de façade et toiture

**Rue du Soleil 14** : suite à la demande de l'entreprise Minerba, 8 nichoirs ont été installés sur ce bâtiment en fin de saison.

**La Chaux-de-Fonds-Glovelier-Herbetswil SO** : orphelin chanceux... mais aussi une preuve essentielle. Nous avons déjà fait plusieurs fois allusion dans ces chroniques au fait que des martinets trouvés au sol et incapables de voler ou dénichés lors de travaux trouvaient souvent une famille d'accueil. Chaque année, quelques-uns des protégés de la Station de soins sont ainsi mis en adoption, mais ils n'ont pas tous été bagués.

Aussi longtemps que les parents ne sont pas surchargés, nous pouvons leur confier des orphelins en veillant à ce que le nombre total ne dépasse pas 3 juvéniles en tout par nichée.

Un martinet bagué S157217 à La Chaux-de-Fonds et confié à la station de soins le 5 juillet 2010 a été mis en adoption le même jour à Glovelier chez notre ami Alain Georgy, dont l'immense colonie offre un maximum de possibilités à cet égard.

En date du 21 août 2020, la Station ornithologique de Sempach nous informait qu'il avait été contrôlé nicheur le 15 juillet 2020, soit 10 ans après, dans une colonie de Herbetswil SO, à 30 km à vol d'oiseau du lieu d'envol... ou 63 km du lieu de baguage.

C'est un très précieux et rare témoignage du bon fonctionnement de la mise en adoption. Cela nous ravit particulièrement.

### **Glovelier – Meltingen : encore un tranfert inter-cantonal**

S178667, jeune bagué au nid le 4 juillet 2016 à Glovelier, a été contrôlé nicheur à Meltingen SO, dans la colonie de l'église, à 29 km de son lieu de naissance. Susanne Meyer, qui avait déjà contrôlé d'autres de « nos » martinets, notamment au château de Zwingen, a observé l'oiseau au nid à trois reprises dès le 27 juin 2020.

### **Les vieux martinets de Tramelan...**

S146932 bagué juvénile le 7 juillet 2009 en N01 élève 3 juvéniles en N12 le 14 juillet 2020

S157241 bagué adulte en N19 le 7 juillet 2010, contrôlé avec deux petits dans le nichoir N02 le 2 juillet 2020.

S166357 bagué juvénile aux Cerlatez-Centre Nature/Saignelégier le 17 juillet 2013 se retrouve nicheur à Tramelan en N04 le 2 juillet 2020.

### **... et ceux d'ailleurs**

S178597 bagué adulte nicheur aux Breuleux en N18 en 2015 se reproduit toujours dans le même nichoir en 2020

S183845 contrôlé nicheur aux Breuleux en N21 le 8 juillet 2020, était né dans le nichoir N13 en 2016.

S183853 né aux Breuleux en N19 en 2016 se retrouve nicheur en 2020 dans le nichoir 03, avec deux juvéniles.

### **Dans la presse locale**

Sous la plume d'Antonella Fracasso, sous le titre «*Martinets noirs bagués avant le départ*», la presse ArclInfo a mis en évidence le 18 juillet la colonie de Jean-François Pochon à Peseux à l'occasion du baguage annuel.

Dans le cadre d'une série Nos chers voisins – Nature 4/6, le 6 août, « Le martinet vous envoie au septième ciel », selon Christine Wuillemin de La

Salamandre qui y interroge Juan Manuel Martinez, médecin hispanique et Sédunois d'adoption et Alessandro Staehli, biologiste tessinois et photographe, collaborateur de La Salamandre lui aussi. Deux amis passionnés avec lesquels nous entretenons les meilleurs des contacts.



*A Tramelan, il faut crapahuter sous la toiture pour atteindre les nichoirs : Antonin Lalive en pleine action cet été.*

## **Vous avez repéré des échafaudages sur un bâtiment de la ville ?**

C'est le risque de voir disparaître un certain nombre de sites de nidification pour les Martinets noirs...

Pensez à installer des nichoirs ou à encourager le propriétaire à le faire, en précisant que les Martinets ne salissent pas les façades (au contraire des hirondelles, dont les nids sont plus proches des murs).

Dès que des travaux sont en cours, le danger rôde de voir des sites disparaître. Mais... c'est alors que sont disponibles des échafaudages propices à l'installation de nichoirs... Ne manquez pas de nous en informer svp !

Par rapport au coût général des travaux, celui des nichoirs est une petite chose, à raison de CHF 30.- la pièce !





Torcol fourmilier. Photo copyright Huguenin-Margand

## Un chat... pardeur !

*Marcel S. Jacquat, textes et photos*

Une statistique de 2018 parue récemment dans la presse au sujet du nombre d'animaux domestiques en Suisse nous apprenait que ce sont 1 634 240 chats qui vivent dans notre pays. En admettant, de manière tout à fait aléatoire, que 334 240 sont des chats « de salon », qui ne sortent pas, 1 300 000 félins restent susceptibles de prédation à l'égard des souris domestiques ou sauvages, des oiseaux, mais aussi des lézards, des orvets, voire des papillons. Nous avons même eu la preuve de la prédation d'une hermine adulte dans notre environnement immédiat ! Imaginez le nombre d'oiseaux tués par les chats si chacun d'entre eux n'en mangeait qu'un par mois...

Le 10 septembre 2020, mon petit voisin de 9 ans, Evan Schaer, passe chez moi et me montre 2 jolies plumes rectrices, dont le motif et la couleur ne laissent aucun doute: je reconnais immédiatement l'appartenance à un Torcol fourmilier. Evan me dit qu'il a vu le chat noir de nos voisins jouer avec l'oiseau vivant, mais que celui-ci a finalement pu s'échapper et s'envoler. A l'endroit de l'observation se trouvent encore quelques plumes complétant la preuve.

A La Chaux-de-Fonds, le Torcol n'est connu que comme oiseau de rare passage. Jean-Daniel Blant en avait capturé et bagué un en avril 1975. Trois données, trois années de suite, proviennent des exploits du chat du concierge du collège des Endroits dans les années 1985-1986...

Un oiseau si bien camouflé n'échappe donc pas à nos félins domestiques !





# Deux jeunes chamois blancs cette année dans le canton de Neuchâtel.

*Patricia Huguenin, textes et photos*

Le premier petit chamois blanc rencontré vit au Val-de-Travers et le second se trouve dans les côtes du Doubs, pas très loin de la Chaux-de-Fonds.

Sont-ils albinos ou leuciques ? A mon avis ils sont tous les deux leuciques, leurs yeux étant noirs et dans le cas du petit «Tatouillard» des côtes du Doubs, on voit nettement la pigmentation sombre de sa peau sous son poil blanc.

Le petit «Flocon» du Val-de-Travers est nettement plus blanc mais ses yeux ne sont pas rouges et ses minuscule cornes semblaient être sombres aussi, il semble bien être leucique lui aussi !

L'albinisme, est une altération génétique de la couleur par un manque de la protéine P et le corps est alors dans l'incapacité de produire de la mélanine. C'est ce pigment qui donne de la couleur au pelage ou au plumage et ainsi protège la peau du rayonnement solaire.

Heureusement, pour nos chamois, le leucisme est une réduction partielle de la mélanine, donc ils seront mieux protégés des UV que s'ils étaient albinos.

Mais ils seront aussi plus en danger que leurs parents car beaucoup plus visibles aux yeux de leurs prédateurs et probablement aussi convoités par les chasseurs qui aiment les trophées originaux.



«Flocon» avec ses congénères au Val-de-Travers

Les observations de ces deux merveilles ont été faites ce printemps et le petit chamois que j'ai appelé «Flocon» a été découvert par notre amie Solange Chuat, un grand merci elle !



Tatouillard, dans les Côtes du Doubs

# L'hermine et ses folies

*Patricia Huguenin, textes et photos*

Ayant eu la chance de faire des images un peu «électriques» de l'hermine, je me disais qu'il serait intéressant de partager cela avec les naturalistes chevronnés que sont les lecteurs du CENAMONE ! Voici déjà un petit rappel succinct de son étonnante biologie.

Cet adorable mustélide que j'affectionne particulièrement pour avoir passé énormément de temps en sa compagnie est en effet exceptionnel à plusieurs égards.

Les mâles peuvent se reproduire à l'âge d'un an alors que les petites femelles sont fécondes à peine les yeux ouverts, à l'âge de 3 semaines, leur gestation est donc différée. Après fécondation, les embryons se développent durant 14 jours puis tout s'arrête durant 9 mois, ensuite au printemps, le développement reprend durant 28 jours. Les naissances ont lieu en avril-mai.

Les hermines peuvent vivre jusqu'à une altitude de 3000m et leur durée de vie est en moyenne de 2 ans jusqu'à environ 7 ans.

En novembre le froid les fait changer de couleur, elles deviennent blanches en 10 jours environ s'il fait très froid (sauf le bout de la queue qui reste toujours noir) par perte de mélanine et le phénomène s'inverse en mars avec l'ensoleillement et la douceur des températures.



Elles se nourrissent à 80 % de rongeurs mais parfois aussi d'oiseaux, de fruits, de vers de terre, d'insectes, d'oeufs, d'écureuils, de reptiles ou de batraciens.

Ces petits feu-follets qui ne pèsent qu'entre 200 et 300gr, possèdent un rythme cardiaque de 6 bat-

tements par seconde. Leur température corporelle est de 38 à 39 degrés. Pour la maintenir en hiver, ils doivent donc se nourrir frénétiquement. Leur morphologie allongée qui leur permet de poursuivre leurs proies dans les galeries n'étant pas vraiment efficace pour garder la chaleur, les hermines doivent chasser fréquemment sous la neige et font des cabrioles en surface !

Ce sont ces moments de folie, de dépense énergétique incroyable qui m'intriguent et que j'ai eu la chance d'immortaliser.

En effet, pourquoi les hermines deviennent-elles «folettes» tout à coup ?

Quasi rien dans la littérature n'explique ce phénomène. Avec les années, mes observations me permettent de mettre en lumière que ces sauts désordonnés ont souvent lieu après une chasse réussie. Est-ce de la satisfaction ou un relâchement de la tension ?

Quand un mâle en quête de femelle s'approche et passe et repasse devant elle ... est-ce pour lui faire une démonstration de sa santé et de sa force ? Ou encore, si quelque chose de nouveau l'intrigue, par exemple un objet ou un élément inconnu, par exemple moi à plat-ventre dans la neige près de sa zone de chasse, serait-ce alors de l'énerverment ou une manière de se décharger aussi de la tension accumulée devant un éventuel danger à gérer ?

Ces situations provoquent alors une série de sauts incroyables ainsi que des va-et-vient à rendre dingue la photographe ou le cinéaste et c'est ces images que j'ai le plaisir de partager avec vous.





## Parutions



Qui a dit que la défense de l'environnement devait être austère ou dramatique ? En confiant à un spécialiste du film d'animation, l'illustrateur tessinois **Marcel Barelli**, le soin de dresser l'inventaire des 413 espèces sauvages de Suisse, le monde scientifique a joué la meilleure carte : la vie palpite avec malice entre ces pages en noir et blanc, le regard est décalé, l'humour affleure, mais tout est à la fois complet, correct et reconnaissable.

Rendues ainsi familières, ces espèces sont plus faciles à identifier ou protéger dans la nature, et à défendre partout ailleurs : il y a urgence, car en dépit de la cocasserie de certains dessins, un sur deux de ces animaux-œuvres d'art est bel et bien menacé d'extinction...

Source : [www.payot.ch](http://www.payot.ch)

## Assemblée générale

En espérant que les circonstances le permettront, l'Assemblée générale du CENAMONE a été fixée au mardi 20 avril 2021. Plus d'informations seront communiquées dans le bulletin du mois de mars 2021

## Abonnements

Compte postal : CENAMONE, 2300 La Chaux-de-Fonds CCP 17-242978-5

Abonnement annuel (de 3 à 4 numéros): minimum CHF 10.-  
Prix du numéro : CHF 5.-

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable : Jean-Daniel Blant  
Mise en pages : Sunila Sen Gupta  
Imprimé sur papier recyclé «Nautilus» certifié FSC

Tirage: 240 exemplaires  
ISSN 2624-7070